

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 53 (1956)
Heft: 8

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

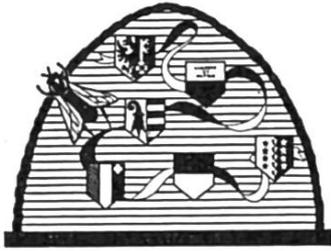
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie: † Marcel Cuvit, Mollens

Cette chronique paraît avec un certain retard, ceci pour une cause indépendante de notre volonté. Nous nous en excusons bien sincèrement, mais mieux vaut tard que jamais.

La section de Morges de la Société d'apiculture vient de perdre un membre fidèle et dévoué en la personne de M. Marcel Cuvit, à Mollens.

Né à Mollens, originaire de ce village qu'il aimait beaucoup, il y suivit toutes ses classes. Il apprit le métier de charron qu'il connaissait dans toutes ses finesses. Mais ce métier dont l'évolution se fit si rapide et si profonde, l'obligea à entrer dans une maison de Bière, spécialisée dans la fabrication d'objets divers en bois. Là, il se fit remarquer par son zèle et son habileté au travail. D'un abord très agréable et d'un caractère fin et enjoué, il se fit apprécier de ses patrons et de ses camarades.

Sa charmante épouse était son rayon de soleil, et ce ménage vivait dans une heureuse compréhension.

Or, en ce dimanche matin du 22 janvier écoulé, Marcel Cuvit se rendit à Vufflens-le-Château, chez un ami, pour affaire. Affaires conclues, il s'apprêtait au départ quand, sur le seuil de la maison hospitalière, il s'écroula pour ne plus se relever. Il venait d'être terrassé par une crise cardiaque. Il fut accompagné au cimetière de Mollens le mardi 24 janvier, par toute la population du village et une foule d'amis des environs.

Marcel Cuvit fut un apiculteur fin et avisé. Il connaissait bien ses avettes et les soignait avec amour. C'était un modeste. Il nous le faisait sentir quand il disait : « En apiculture, je voudrais bien savoir tout ce qu'il me manque ».

C'est donc, non seulement la perte d'un membre fidèle que nous déplorons aujourd'hui, mais aussi celle d'un ami sincère.

Que son épouse et sa fille éplorées veuillent croire à nos sentiments de très profonde et très sincère sympathie.

Communiqués

Section de la côte neuchâteloise

Visite de rucher. Pour faire suite au vœu formulé à l'assemblée générale, nous vous convions à la visite du rucher de notre secrétaire, M. Jean-Pierre Gobbo, à Montmollin.

Cette visite aura lieu

le dimanche 5 août 1956 à 14.30 heures.

En cas de mauvais temps, renvoi au dimanche suivant.

Ce rucher de 70 colonies (en partie en pavillon) est situé au bas du village, en dessous de la route cantonale.

Contrôle du miel. Les membres qui auront du miel sont invités à en demander le contrôle à l'inspecteur régional des ruchers.

Divers. Pour permettre la mise à jour des fiches de membres et pour faciliter les recherches, chacun est prié de communiquer à l'inspecteur l'année de son admission à la Romande.

Le Comité.

Section de Nyon

Donnant suite à la circulaire du 11 juillet, nous informons nos membres que l'assemblée d'été n'aura pas lieu ; cette manifestation sera remplacée par une séance amicale qui aura lieu cet automne. La convocation se fera par la voie du Journal suisse d'apiculture.

Le Comité.

Comptes rendus

*Compte rendu de l'assemblée générale annuelle des apiculteurs d'Hérens
tenue à Hérémece le 15 mai 1955
présenté à l'assemblée d'Evolène le 1er juillet 1956*

En montant par le sentier bien raide qui part du Sauterot, on s'éponge en respirant le parfum des fleurs fraîches écloses dans la riante prairie de Frang. Plus haut, hélas ! au lieu de trouver l'épaisse robe vert tendre des champs de seigle où les épis commençaient à sourire aux rayons du soleil, on voit les murs effondrés, les terrasses affaissées, quelques herbes folles à la place des lourdes emblavures d'automne. Les pluies excessives de l'hiver ont tout démoli et raviné.

On arrive enfin à Villa, gros village tout rajeuni par ses rues pavées et lavées, embelli par ses gratte-ciel anciens et modernes, égayé à chaque fenêtre par les géraniums derrière lesquels apparaissent de frais minois curieux.

* * *

Après la messe, nos amis d'Hérémece nous attendent à l'ancienne et spacieuse salle électorale. Les deux « syndics » François et Fridolin s'empressent à rafraîchir nos gosiers secs et à délier nos langues avec un excellent vin d'honneur offert par la commune.

Trêve de causerie ! Voici la partie administrative.

Notre sympathique président, M. Emile Gaspoz, souhaite à tous la bienvenue. Il rappelle la mémoire de notre ami dévoué, Alphonse Dayer, initiateur de la fondation de la Caisse de notre société en 1943.

Le secrétaire lit le procès-verbal de l'assemblée de St-Martin, lequel est approuvé sans observation. Il donne connaissance des comptes de l'exercice écoulé attestant que la fortune de la Société s'élève à 436 fr. 85. Décharge lui est accordée.

Conférence Soavi

L'événement du jour, c'est la démonstration de M. Marcel Soavi sur l'élevage et l'introduction des reines.

Il apporte d'intéressantes performances sur la méthode et le matériel que nous avait préconisé à Vernamiège M. Chs. Ruckstuhl. Au lieu du cadre d'élevage, il a confectionné un coussin d'élevage pourvu d'un nourrisseur et d'une planchette percée de trous pour y loger les cupules. Les larves d'élevage reçoivent ainsi une chaleur plus uniforme. Les cupules sont plus larges en leur diamètre moyen afin d'éviter qu'on arrache la robe de cire qui entoure la jeune reine en son berceau (diamètre du bord de couverture : 32 mm. ; diamètre moyen : 26 mm. ; tige 14 mm.). Ce coussin permet de suivre le développement de l'élevage sans ouvrir la ruche.

Nécessité de l'élevage. M. Soavi recommande l'achat d'une ou deux reines par an pour apporter au rucher du sang nouveau.

Mais l'élevage par l'apiculteur est préférable à l'achat systématique des reines, car elles souffrent durant le transport par suite d'interruption de la ponte et du nourrissage normal. Il convient de changer les reines tous les 2—3 ans.

Matériel. Faites-vous un coussin d'élevage, en ménageant une distance de 28 mm. entre la cupule et le cadre d'abeilles. Préparez les cupules en les enduisant de cire fondue au bout de la tige. Ayez un emporte-pièce, un réchaud à alcool ou une bougie, un canif ou une lame de rasoir emmanchée, une tige de bois arrondie pour élargir le bord de l'alvéole contenant la larve, une boîte capitonnée pouvant contenir un ou deux cadres, un pinceau pour affermir avec de la cire fondue la soudure de la cellule sur la cupule, un laboratoire chauffable à 26—30 degrés C.

Essaimage. C'est le moyen naturel d'élevage. Les reines d'essaimage sont généralement bonnes. La formation d'essaims artificiels au moyen de cellules d'essaimage est à la portée de chaque apiculteur. Il faut laisser essaimer.

Méthodes d'élevage. Elles sont nombreuses. Il faut choisir celle qui s'adapte au rucher que l'on exploite.

Dans un petit rucher. Formez des essaims artificiels. 1. Orphelinez. 2. Faites élever par la colonie sur ses propres œufs. 3. Détruisez les cellules. 4. Donnez un cadre de larves de la meilleure souche du rucher. 5. Profitez des alvéoles.

Quinze reines valent mieux que 10 kilos de miel. Ce temps est long : $9 + 10 + 5 + 5 = 29$ jours.

Dans un rucher de 20 colonies, renouvelez périodiquement les reines. Formez des nucléés au printemps. 1. Donnez un cadre à pondre au milieu de la meilleure souche. 2. Nourrissez. 3. Choisissez les larves les plus jeunes, si possible du même âge, bien noyées dans la gelée.

Remarquez que le 1er jour la larve est un ver tout droit ; le 2e jour, elle forme un petit arc ; le 3e jour, l'arc est plus fort ; le 4e jour, les extrémités se touchent.

Les jeunes larves ne se voient pas : la gelée les décèle.

Préparation de la ruche d'élevage. Seules les jeunes abeilles fournissent la gelée royale ; elles doivent être nombreuses. 1. Gavez la colonie 3 ou 4 jours auparavant. 2. Enlevez la reine et tout le couvain. 3. Garnissez la ruche avec des cadres de provisions, des cadres bâtis, des cadres non bâtis en nombre tel qu'ils soient bien garnis d'abeilles.

Au laboratoire. Au préalable, vérifiez les cadres de ponte. 1. Découpez les cellules en enfonçant par rotation l'emporte-pièce chauffé et retirez-les une à une. 2. Enlevez le talon du côté opposé jusque vers la médiane, avec la lame chauffée. 3. Découpez le bord de la cellule jusqu'à 5—6 mm. de la larve. 4. Chauffez à la flamme la cire de la cupule, insérez-y la cellule. 5. Affermissez la soudure en y appliquant au pinceau de la cire fondue. 6. Elargissez le bord de la cellule. 7. Placez les cupules équipées dans la planchette percée du coussin d'élevage. 8. Recouvrez-les du matelas. 9. Donnez-les à la colonie éleveuse. 10. Nourrissez tous les jours au sirop et au miel.

Le 11e jour, peuplez les ruchettes et introduisez les cellules royales. 3—4 jours plus tard, les reines éclosent ; elles seront fécondées dans 3—4 jours ; après 3 à 5 jours, la ponte va commencer. Vous pouvez rendre à la colonie éleveuse le couvain enlevé.

Si le temps contrarie, si vous négligez de nourrir, tout rate.

* * *

La température humide et froide n'a pas autorisé le travail pratique au rucher. M. Soavi y reviendra une autre année.

L'exposé du conférencier demanda deux séances pendant lesquelles nos amis d'Hérémece nous ont copieusement désaltérés avec les crus les meilleurs. Du poulet succulent bien accompagné nous fut servi au Restaurant du Lac dans une ambiance de bonne et joyeuse camaraderie.

Merci à Hérémece ! Merci à notre jovial et très compétent ami Marcel.
A. M.

Montagnes neuchâteloises

Une fois encore dans le cadre de l'amitié franco-suisse, notre section recevait au Locle le dimanche 17 juin, les apiculteurs des Vosges.

Au Col-des-Roches, bon nombre de nos membres s'étaient groupés pour accueillir nos collègues français. L'arrivée a lieu sous la pluie, mais d'emblée le contact est cordial et les véhicules se dirigent vers la ville.

Le programme de la journée prévoyait tout d'abord la visite du nouveau collège utilisé dès l'automne 1955 et qui fait honneur à la ville du Locle. Sous la direction de M. Butikofer, directeur des écoles qui, très obligeamment s'était mis à notre disposition, nos hôtes eurent l'occasion d'admirer les magnifiques locaux mis à la disposition de notre jeunesse.

A l'Hôtel de Ville très joliment décoré pour la circonstance, un vin d'honneur fut offert par la commune ; souhaits de bienvenue du président, allocution du maire M. Jaquet qui eut pour chacun d'aimables paroles de circonstance. La visite des locaux du législatif et de l'exécutif loclois ainsi que toutes explications utiles concernant la composition des autorités communales, intéressèrent vivement nos collègues français.

Le banquet réunissait tous les participants à la salle Dixi, banquet agrémenté par d'agréables productions du virtuose accordéoniste G. Schwab. M. Marc Linder, désigné comme major de table, dirigea fort bien la partie officielle. Allocution du président qui félicite et remercie la présidente, Mme L'Hôte de Remiremont qui, telle la reine jeune et active d'un essaim, entraîne dans son sillage une cohorte de membres au contact desquels nous avons tous du plaisir. Tour à tour, M. Pierre, Président de la Fédération des syndicats apicoles vosgiens, M. Dromard, rédacteur de l'Abeille de France et Mme L'Hôte, la dévouée présidente des apiculteurs de la région de Remiremont, ont d'agréables paroles pour les apiculteurs suisses et leur pays.

Le tirage d'une tombola bien pourvue en nombreux et jolis lots mit chacun dans la joie. Après le repas, et dans cette même vaste salle, une démonstration pratique de l'élevage de reines, prélèvement des larves ou découpage des cellules, ainsi que l'exposition d'un matériel apicole, intéressèrent beaucoup nos hôtes. Puis la visite des ruchers de nos collègues André Beiner au Locle et Humbert Leschennes aux Joux Derrières, fut une révélation pour beaucoup d'apiculteurs. Ces deux collègues sont en effet passés maîtres dans l'art d'élevage des reines comme aussi en général dans celui de la conduite rationnelle du rucher. Par leurs explications et leurs démonstrations pratiques, ils ont contribué dans une grande mesure à la réussite de cette journée ; nous les en remercions sincèrement.

Mais tout a une fin et les heures de franche camaraderie et de gaieté elles aussi ont leur terme. En trinquant le verre de l'amitié aux Joux Derrières, quelques voix entonnent le chant de l'adieu et c'est le départ de nos amis vosgiens par Biaufond-Maîche.

Malgré le temps maussade de la journée, un solide anneau s'est ajouté à la chaîne de nos souvenirs, ce 17 juin 1956.

G. M.

Convocations

Section de Cossonay

Visite de rucher. — Les membres de la section sont convoqués, dimanche, 26 août, à 14 h., au rucher de M. Camille Rochat, aux Mousses (ancienne route de Cuarnens à Mont-la-Ville).

Nous comptons sur une nombreuse participation.

Section des Alpes — Groupe de Chardonne

Convocation. — Une dernière rencontre est prévue *dimanche 19 août 1956* au Mont-Pèlerin. Rendez-vous à 14 h. à la station terminus du funiculaire. Au programme: Visite des ruchers des environs. Travaux de saison. Démonstrations diverses. Les dirigeants estiment que, malgré l'année il convient de ne point perdre courage et de songer plutôt à préparer sérieusement la saison prochaine.

Le comité

Société genevoise d'apiculture

Réunion mensuelle, le lundi 13 août 1956, à 20 h. 30 précises, Café de la Grappe Genevoise, 4, rue Cornavin.

Sujets. — Les travaux du mois: *Causerie par M. Robert Lutz*, du centre de recherches agricoles de Tunis. Le comité compte sur une forte participation.

Le président

Pour narcoser vos colonies! Une aide précieuse pour l'apiculture, introduction des reines, réunion de colonies, contre le pillage, etc. Tube de 12 pastilles Fr. 2.—, contre remboursement. L. STILLI-DUGON, 1, rue des Chaînettes, Yverdon. Tél. 2 41 18.

CAFÉ RESTAURANT VAUDOIS

Riponne-Valentin **Lausanne**

Mets et vins connus au loin

Téléphone 23 63 63

R. Hottinger



L'élite des fumeurs de pipe

sait apprécier la «Fleur d'Orient», un tabac de luxe créé par Burrus. Le paquet ne coûte que 85 ct. et pourtant chaque bouffée est un délice.

Reines 1956, fécondées, provenant uniquement de souches fortes butineuses à 12 fr. pièce; marquées. Race du pays. Rucher et district traité contre l'acariose. — Paul Rouiller, Vuisternens, devant Romont, Fg. Tél. (037) 5 52 75.

GANTS POUR L'APICULTURE

Cuir souple (nappa). Fabr. suisse garantie 1re qualité. — Grande manchette toile et élastique. Indiquer tour de main en cm. sans le pouce. La paire Fr. 15.50, contre remboursement.

Paul LEUBA, Banque 9, Le Locle (Niel)

Encore quelques ruches D. B. A VENDRE pour cause de changement de système. - M. Giauque, Montilier, Fribourg. Tél. (037) 1 21 89.



Rucher ambulant
démontable en pin de montagne. Sans concurrence en qualité et prix.

R. Aeberhard
FABRIQUE DE RUCHERS
Riggisberg (BE)

Tél. (031) 67 45 66